

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2022

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2022

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Programmes	15
Annexe B - Charges liées à la subvention MELCC	15
Annexe C - Autres mandats	16
Annexe D - Projet Berce du Caucase	16
Annexe E - Projets agricoles	16
Annexe F - Projet Inondations	17
Annexe G - Système de surveillance de la rivière Chaudière	17
Annexe H - Autres projets	17

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lachance Parent CPA Inc.*¹

Saint-Bernard, le 17 mai 2022

¹ Par Marylène Guay, CPA auditrice, CA

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Page 4

	2022	2021
Produits		
Fonctionnement		
- Subvention MELCC	241 250 \$	133 265 \$
- Subvention à l'emploi	12 606	31 056
- Cotisations annuelles	3 050	2 450
- Activités et commandite	871	677
- Mandats contractuels	89 242	70 362
- Intérêts	279	1 895
- Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 328	3 359
- Subventions salariales du Canada	71 759	230 095
- Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
- Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	<u>2 316</u>	<u>3 529</u>
	424 701	496 688
Programmes (annexe A)	<u>477 124</u>	<u>412 236</u>
	-----901 825	-----908 924
Charges		
Fonctionnement		
- Charges liées à la subvention MELCC (annexe B)	242 987	244 144
- Autres mandats (annexe C)	261 211	161 156
Programmes		
- Projet Berce du Caucase (annexe D)	208 143	270 255
- Projets agricoles (annexe E)	11 907	15 884
- Projet Inondations (annexe F)	102 302	4 923
- Système de surveillance de la rivière Chaudière (annexe G)	4 124	2 836
- Autres projets (annexe H)	<u>146 118</u>	<u>126 838</u>
	-----976 792	-----826 036
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(74 967) \$</u>	<u>82 888 \$</u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 5

	Investi en immobilisations corporelles		2022	2021
		Non affecté	Total	Total
Solde au début	45 780 \$	155 295 \$	201 075 \$	118 187 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 033)	(59 934)	(74 967)	82 888
Investi en immobilisations corporelles	<u>7 517</u>	<u>(7 517)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>38 264</u></u> \$	<u><u>87 844</u></u> \$	<u><u>126 108</u></u> \$	<u><u>201 075</u></u> \$

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

BILAN

AU 31 MARS 2022

Page 6

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	14 375 \$	95 884 \$
Débiteurs (note 4)	53 897	40 977
Subventions gouvernementales à recevoir	331 785	203 690
Frais payés d'avance	<u>2 373</u>	<u>4 528</u>
	402 430	345 079
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>46 572</u>	<u>57 416</u>
	<u>449 002 \$</u>	<u>402 495 \$</u>

POUR LE CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

BILAN

AU 31 MARS 2022

Page 7

	2022	2021
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	64 289 \$	1 704 \$
Créditeurs (note 7)	121 317	57 886
Produits perçus d'avance	<u>88 980</u>	<u>90 194</u>
274 586149 784
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 8)	40 000	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>8 308</u>	<u>11 636</u>
48 30851 636
322 894201 420
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	38 264	45 780
Non affecté	<u>87 844</u>	<u>155 295</u>
126 108201 075
	<u>449 002 \$</u>	<u>402 495 \$</u>

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 8

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(74 967) \$	82 888 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18 361	17 887
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(3 328)</u>	<u>(3 359)</u>
	(59 934)	97 416
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>(76 643)</u>	<u>(405 367)</u>
(136 577)(307 951)
Activités d'investissement		
Réalisation de placement	-	500 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(7 517)</u>	<u>(14 134)</u>
(7 517)485 866
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	62 585	(99 503)
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
Avance d'un particulier	<u>-</u>	<u>(10 013)</u>
62 585(69 516)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(81 509)	108 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	<u>95 884</u>	<u>(12 515)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>14 375</u></u> \$	<u><u>95 884</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Non audité

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices. Il a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits inclus dans les programmes sont constatés lorsque les services sont rendus à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Ventilation des charges

Les coûts directs de fonctionnement, autres que les salaires, sont imputés à chaque programme concerné. Les salaires et charges sociales sont imputés aux programmes selon les heures travaillées aux activités des programmes concernés. Pour certains programmes, l'imputation des salaires est limitée à l'excédent des produits du programme sur les coûts directs de fonctionnement, l'excédent du temps consacré au programme étant absorbé par le fonds de fonctionnement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués au coût.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des clients et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des créditeurs à l'exception des sommes à remettre à l'État, et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel et outillage	Dégressif	30 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation des actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés

Les subventions reçues pour les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrites à titre d'apports reportés et comptabilisées aux produits sur la même base d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(12 920) \$	20 932 \$
Subventions gouvernementales à recevoir	(128 095)	(188 037)
Frais payés d'avance	2 155	(54)
Créditeurs	63 431	(23 113)
Produits perçus d'avance	<u>(1 214)</u>	<u>(215 095)</u>
	<u>(76 643) \$</u>	<u>(405 367) \$</u>

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Clients	49 765 \$	40 552 \$
Autres débiteurs		
- ROBVQ	425	425
- Taxe sur les produits et services	1 243	-
- Taxe de vente du Québec	<u>2 464</u>	<u>-</u>
	<u>53 897 \$</u>	<u>40 977 \$</u>

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2022**

Page 12

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	19 489 \$	14 550 \$	4 939 \$	3 192 \$
Améliorations locatives	37 616	18 807	18 809	26 332
Matériel informatique	77 673	56 527	21 146	25 809
Matériel et outillage	<u>5 717</u>	<u>4 039</u>	<u>1 678</u>	<u>2 083</u>
	<u>140 495 \$</u>	<u>93 923 \$</u>	<u>46 572 \$</u>	<u>57 416 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 18 361 \$ (17 887 \$ en 2021).

6. EMPRUNTS BANCAIRES

L'emprunt bancaire, au montant de 63 632 \$, autorisé à 100 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

La carte de crédit bancaire, au montant de 657 \$, autorisée à 10 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	80 322 \$	21 151 \$
Salaires à payer	25 982	21 593
Sommes à remettre à l'État	<u>15 013</u>	<u>15 142</u>
	<u>121 317 \$</u>	<u>57 886 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt bancaire dans le cadre du Programme EDC - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, sans modalité de remboursement, échéant le 31 décembre 2023	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

Non audité

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	-	\$
2024	40 000	\$

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 41 760 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	17 678	\$
2024	18 032	\$
2025	6 050	\$

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme dépend du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le financement de son fonctionnement.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients et aux subventions gouvernementales à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 79 % du total des débiteurs est à recevoir de cinq clients.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 15

	2022	2021
ANNEXE A - PROGRAMMES		
Projet Berce du Caucase	187 659 \$	270 256 \$
Projets agricoles	13 775	16 567
Projet Inondations	138 750	7 983
Système de surveillance de la rivière Chaudière	4 124	2 836
Autres projets	<u>132 816</u>	<u>114 594</u>
	<u>477 124</u> \$	<u>412 236</u> \$

ANNEXE B - CHARGES LIÉES À LA SUBVENTION MELCC

Charges liées à la subvention MELCC

- Salaires et avantages sociaux	203 025 \$	190 095 \$
- Formation	3 777	2 589
- Services contractuels	4 064	4 469
- Amortissement des immobilisations corporelles	5 198	8 174
- Loyer	5 441	16 992
- Assurances	1 453	1 675
- Fournitures	4 050	1 865
- Associations	2 003	1 575
- Télécommunications	856	2 740
- Publicité	-	5
- Déplacements et représentation	5 261	1 440
- Papeterie	3 454	6 247
- Honoraires professionnels	1 146	3 296
- Financement Association des riverains	3 055	1 947
- Intérêts et frais bancaires	<u>204</u>	<u>1 035</u>
	<u>242 987</u> \$	<u>244 144</u> \$

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 16

	2022	2021
ANNEXE C - AUTRES MANDATS		
Salaires et avantages sociaux	185 139 \$	134 627 \$
Formation	7 296	-
Services contractuels	7 342	11 935
Amortissement des immobilisations corporelles	13 163	9 332
Loyer	11 890	-
Assurances	3 175	1 200
Fournitures	9 928	-
Télécommunications	1 569	-
Publicité	412	292
Déplacements et représentation	7 976	1 904
Papeterie	10 370	1 866
Honoraires professionnels	2 506	-
Frais bancaires	445	-
	<u>261 211</u> \$	<u>161 156</u> \$

ANNEXE D - PROJET BERCE DU CAUCASE

Salaires et avantages sociaux	29 019 \$	88 603 \$
Subventions aux OBV	174 414	160 536
Amortissement des immobilisations corporelles	-	381
Fournitures	339	4 998
Location d'équipement	-	7 925
Publicité	103	90
Déplacements et représentation	3 996	5 128
Papeterie	272	2 594
	<u>208 143</u> \$	<u>270 255</u> \$

ANNEXE E - PROJETS AGRICOLES

Salaires et avantages sociaux	2 507 \$	15 353 \$
Services contractuels	913	-
Fournitures	7 359	276
Déplacements et représentation	1 128	255
	<u>11 907</u> \$	<u>15 884</u> \$

Non audité

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 17

	2022	2021
ANNEXE F - PROJET INONDATIONS		
Salaires et avantages sociaux	5 827 \$	4 644 \$
Services contractuels	95 843	-
Déplacements et représentation	374	108
Papeterie	8	19
Formation	<u>250</u>	<u>152</u>
	<u>102 302 \$</u>	<u>4 923 \$</u>
ANNEXE G - SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE		
Salaires et avantages sociaux	1 383 \$	2 670 \$
Services contractuels	2 741	-
Déplacements et représentation	<u>-</u>	<u>166</u>
	<u>4 124 \$</u>	<u>2 836 \$</u>
ANNEXE H - AUTRES PROJETS		
Salaires et avantages sociaux	112 992 \$	84 808 \$
Services contractuels	12 055	1 096
Travaux mécanisés	-	1 618
Location d'équipement	2 208	2 136
Fournitures	7 897	26 340
Déplacements et représentation	10 535	2 986
Papeterie	431	1 346
Honoraires professionnels	<u>-</u>	<u>6 508</u>
	<u>146 118 \$</u>	<u>126 838 \$</u>

Non audité